

Ecrit par le 4 février 2026

Catastrophes naturelles : 4 communes vauclusiennes en état de catastrophe naturelle



Les communes de [Mormoiron](#), [Piolenc](#), [Saumane-de-Vaucluse](#) et [Beaumont-de-Pertuis](#) viennent d'être reconnues en état de catastrophe naturelle à la suite d'inondations et de mouvements de terrain liés à la sécheresse. Les sinistrés ont désormais trente jours pour effectuer leurs démarches auprès des assurances.

Publiés ce vendredi 24 octobre 2025 au Journal officiel, les arrêtés interministériels des 15 et 16 octobre actent officiellement la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour quatre communes vauclusiennes durement touchées ces derniers mois. Deux types de phénomènes sont concernés : les inondations et coulées de boue d'un côté, et les mouvements de terrain liés à la sécheresse et à la

Ecrit par le 4 février 2026

réhydratation des sols de l'autre.

Dégâts de voirie et dans les habitations

À Mormoiron, les pluies torrentielles du 4 septembre 2025 avaient provoqué d'importants dégâts sur la voirie et dans plusieurs habitations. La commune de Piolenc avait elle aussi subi les assauts des eaux entre le 31 août et le 1er septembre. Plus au nord du département, Saumane-de-Vaucluse et Beaumont-de-Pertuis sont reconnues pour des sinistres d'une autre nature : les fissures et affaissements de terrain consécutifs à la sécheresse du printemps 2023, un phénomène récurrent et coûteux dans le sud du pays.

Une déclaration dans les 30 jours

Les habitants concernés disposent désormais d'un délai maximal de trente jours, à compter de la publication de l'arrêté, pour déclarer leurs dommages auprès de leur compagnie d'assurance. Ces reconnaissances ouvrent droit à une indemnisation spécifique, souvent indispensable pour la reconstruction des habitations et des infrastructures endommagées. Les arrêtés complets peuvent être consultés sur le site officiel : www.legifrance.gouv.fr.

Un rappel à la vigilance et à la résilience

Ces nouvelles reconnaissances illustrent la vulnérabilité croissante du Vaucluse face aux aléas climatiques extrêmes, entre sécheresses à répétition et épisodes orageux violents. Un rappel, s'il en fallait, que la prévention et l'adaptation au changement climatique sont désormais des priorités locales autant que nationales.

Quand les catastrophes naturelles font trembler le budget assurance des français

Ecrit par le 4 février 2026



Alors que les intempéries dans le Var ont récemment coûté la vie à trois personnes et fait des dizaines de sinistrés, l'assurance habitation devient un poste de dépense de plus en plus lourd pour les Français. Derrière la hausse des primes, ce sont des inégalités qui se creusent, des comportements de renoncement qui s'installent et un modèle de protection solidaire qui vacille. Qui peut encore se permettre d'être bien assuré ? Quels territoires sont les plus pénalisés ? Et comment repenser une couverture juste, accessible, durable ? C'est dans ce climat social et économique instable que le comparateur [Meilleurtaux Assurances](#) dévoile son étude sur le coût annuel de l'assurance habitation dans le budget des Français.

Quand l'assurance habitation prend l'eau c'est tout un système financier qui vacille

Chaque année, les catastrophes climatiques redoublent d'intensité et emportent sur leur passage : habitations, infrastructures et vies humaines. En 2022, les acteurs de l'assurance ont indemnisé 3,8 millions de sinistrés. En 2023, le coût des sinistres climatiques atteignait 6,5 milliards d'euros pour les assureurs tricolores. En 2024-2025 ce sont déjà près de 902 millions d'euros qui devront être alloués aux victimes des cyclones Chido à Mayotte - coût estimé 522M€- et Garance à la Réunion -380M€.

Des charges exponentielles, qui se diffusent sur tout un secteur comme une onde sismique touchant en premier lieu, les assurés.

Ecrit par le 4 février 2026

« Aujourd’hui, certains ménages peuvent faire l’impasse sur leur propre sécurité, faute de pouvoir financer leur protection. »

Samuel Bansard, président de Meilleurtaux Assurances

Lorsque la bataille commerciale cède la place aux enjeux sociaux de l’assurance habitation

Dans un contexte économique instable et marqué par une forte inflation, les hausses de tarifs s’enchâînent. En 2025, les primes d’assurance ont augmenté de 8% à 12%, tirées vers le haut par plusieurs facteurs parmi lesquels, la revalorisation de la surprime CatNat passée de 12% à 20% en janvier 2025. Autant de hausses, subies ou décidées, qui pèsent lourdement sur le budget des ménages et les poussent à revoir leurs comportements. Près d’un assuré sur deux (46%) hésite désormais à déclarer un sinistre, et 30 % y renoncent délibérément, de peur de voir leur prime s’envoler.

« Ce phénomène silencieux révèle une rupture de confiance. Aujourd’hui, certains ménages peuvent faire l’impasse sur leur propre sécurité, faute de pouvoir financer leur protection. C’est dans ce contexte que de nouveaux acteurs ont émergé ces dernières années avec des offres ajustées en termes de couverture afin de s’adresser aux populations disposant d’un budget plus restreint et souhaitant uniquement les garanties essentielles comme la responsabilité civile ou les dégâts des eaux », indique [Samuel Bansard](#), président de Meilleurtaux Assurances.

Un désengagement individuel forcé qui s’impose comme la nouvelle bataille politique et sociale de certaines communes. En effet, pour éviter que l’assurance ne devienne un produit de luxe, certaines collectivités prennent les devants. Montreuil, Paris, Lille, Tourcoing, et récemment Créteil s’engagent par exemple dans des démarches solidaires en négociant des assurances habitation accessibles pour leurs administrés.

Des écarts de tarifs qui fragilisent les plus précaires à commencer par les locataires

Si le principe de mutualisation des risques reste au cœur de l’assurance française, les écarts de prix sont significatifs selon les départements et peuvent ainsi doubler et ce, à garanties égales.

Le locataire d’un appartement de 40m² à Paris, par exemple, devra débourser 25,3% de plus que la moyenne nationale pour être assuré, soit 134,17€/an contre 109,4€/an au niveau national. A l’inverse, ce sont les habitants de la Sarthe, de l’Indre et du Morbihan qui bénéficient de la meilleure situation économique. La Sarthe par exemple affiche une prime assurantielle de 90,83€/an c’est 91,56€/an pour l’Indre, et 93,62€ pour le Morbihan soit une économie moyenne de 17,55€/an vis à vis de la moyenne nationale et près de 42,32€/an à garanties égales face à un département comme Paris.

Des écarts que l’on retrouve aussi avec des surfaces habitables plus importantes. Ainsi, le locataire d’un appartement de 70 m² dans les Alpes Maritimes ou dans les Bouches-du-Rhône plus sensibles aux changements climatiques et phénomènes de sécheresse ou d’incendies déboursent respectivement 165,36€/an et 164,83€/an contre 117,15€/an au niveau national et même 93,92€ pour la Lozère.

« Si les disparités territoriales restent marquées, le prix n’est plus l’unique critère. Nous observons que 50 à 52 % des comparaisons d’assurance sont motivées par la recherche du meilleur rapport qualité-prix,

Ecrit par le 4 février 2026

contre 40 % par le critère du prix seul. Ce choix plus réfléchi illustre une évolution des comportements : l'assurance, qu'elle soit obligatoire ou non, s'installe durablement, comme un repère du quotidien » souligne Samuel Bansard.

« Il demeure des disparités tarifaires importantes qui sont directement liées à la fréquence et l'intensité de la sinistralité selon les zones géographiques. »

Les propriétaires pris entre deux eaux

Contrairement aux locataires, les propriétaires occupants ne sont pas légalement tenus de souscrire une assurance habitation. Un choix qui peut sembler libre, mais qui n'efface en rien les fortes disparités tarifaires entre départements.

Ainsi, une famille, propriétaire d'une maison de 100m2 qui souhaite assurer son capital à hauteur de 20 000€ devra débourser 205,66€/an si elle réside en Mayenne, 213,12€ en Finistère et 397,11€ dans les Alpes-Maritimes, département le plus cher de France, contre 281,44€/an au niveau national.

Même chose pour les maisons individuelles avec une surface d'habitation de 145 m2 avec un capital identique. Les Bouches-du-Rhône, concernés par des crues importantes du fleuve en hiver, proposent des prix près de 50% plus chers que la moyenne nationale, 532,32€/an contre 352,45€/an au niveau national.

« Si le système assurantiel est basé sur une logique de mutualisation des risques, il demeure des disparités tarifaires importantes qui sont directement liées à la fréquence et l'intensité de la sinistralité selon les zones géographiques ainsi qu'au coût de reconstruction ou de réparation qui peut varier également selon les zones », conclut Samuel Bansard.

Face à l'intensification des aléas climatiques, difficile d'imaginer un retour à des primes d'assurance habitation plus modérées. Mais, plutôt que de se résigner, il est essentiel de repenser notre approche : quelle place accorder à la prévention dans le modèle assurantiel de demain ? Renforcer la culture du risque, mieux accompagner les habitants dans la protection de leur logement, encourager les travaux de résilience... La solution passe autant par l'anticipation que par la couverture. Car une assurance efficace ne se limite pas à indemniser, elle contribue aussi à prévenir.

Méthodologie : L'étude exclusive du site Meilleurtaux.com a été effectuée sur la base du montant des primes d'assurance habitation proposées par ses assureurs partenaires sur le mois d'avril 2025.

L.G

Ecrit par le 4 février 2026

15 communes vauclusiennes reconnues en état de catastrophe naturelle



L'arrêté interministériel du 23 juillet 2023, publié au journal officiel le mardi 26 septembre, a reconnu 15 communes de Vaucluse comme étant en état de catastrophe naturelle, au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2022.

Les communes concernées sont : Caromb, Courthézon, Crillon-le-Brave, Gignac, Lapalud, Mirabeau, Le Pontet, Puyvert, La Roque-sur-Pernes, Saint-Martin-de-la-Brasque, Saint-Trinit, Venasque, Villelaure, Violès, et Vitrolles-en-Luberon.

Les personnes sinistrées ont jusqu'au jeudi 26 octobre pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

V.A.

L'Association des maires de Vaucluse apporte son soutien au Maroc



À la suite du séisme qui a frappé le Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre et qui a provoqué le décès de plus de 3 000 personnes selon le dernier bilan, l'[Association des maires de Vaucluse](#) (AMV) a décidé de témoigner de son soutien et de verser une aide d'un montant de 3 000€.

Ce don permettra de soutenir et d'amplifier les actions de secours et de mise à l'abri des personnes. L'AMV appelle aussi à la solidarité de tous les maires et les collectivités du département pour venir en aide aux victimes du séisme et soutenir les organisations non gouvernementales présentes sur le terrain.

V.A.

Ecrit par le 4 février 2026

Juillet 2023, le mois le plus chaud jamais mesuré sur Terre

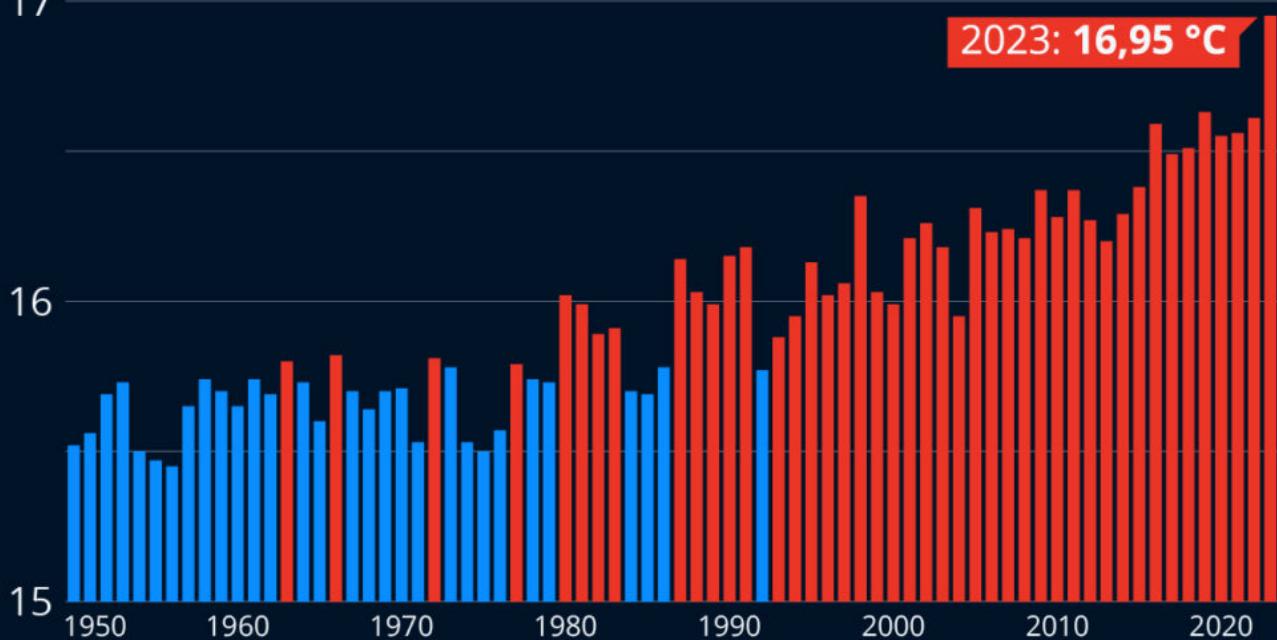
Ecrit par le 4 février 2026

Juillet 2023, mois le plus chaud enregistré sur Terre

Température moyenne globale en °C pour le mois de juillet, de 1950 à 2023

17

2023: 16,95 °C



Anomalies calculées par rapport à la moyenne des années 1950-2000.

Sources : Copernicus, recherches Statista



statista

Mardi 8 août, [Copernicus](#), programme de l'Union européenne qui collecte et restitue des données climatiques, confirme un record inquiétant : juillet 2023 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur la planète. Dans son dernier rapport, Copernicus indique en effet que la température moyenne globale a atteint 16,9 degrés le mois dernier, contre 16,6 degrés enregistrés en juillet 2019, le record jusque-là. Par ailleurs, juillet 2023 a été 0,72 degré plus chaud que la moyenne des mois de juillet entre 1991 et

Ecrit par le 4 février 2026

2020, avec une température moyenne se situant 1,5 degré au-dessus du niveau préindustriel, limite fixée par les Accords de Paris.

Dans son rapport, Copernicus relève également que les températures moyennes mondiales à la surface de la mer continuent d'augmenter, et ont atteint des niveaux jusqu'alors jamais vus en juillet. Sur l'ensemble du mois, elles étaient supérieures de plus d'un demi-degré à la moyenne des années 1991 à 2020, avec un record de 20,96 degrés le 30 juillet.

L'année 2023 est actuellement la troisième année la plus chaude recensée sur Terre.

Ecrit par le 4 février 2026

Juillet 2023, mois le plus chaud enregistré sur Terre

Température moyenne globale en °C pour le mois de juillet, de 1950 à 2023

17

2023: 16,95 °C

16

15

1950

1960

1970

1980

1990

2000

2010

2020

Anomalies calculées par rapport à la moyenne des années 1950-2000.

Sources : Copernicus, recherches Statista



statista

Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Vers une intensification des catastrophes naturelles ?

D'importants incendies de forêt viennent de ravager l'île de Maui, dans l'archipel d'Hawaï. Les premières flammes sont apparues mardi 8 août autour de la ville de Lahaina ; attisées par les conditions

Ecrit par le 4 février 2026

météorologiques et nourries par les plantes non locales qui prolifèrent sur l'île depuis les années 1990, elles auraient dorénavant détruit plus de 80% de cette ville historique. Plus de 90 personnes auraient perdu la vie, et des milliers d'autres ont dû être évacuées.

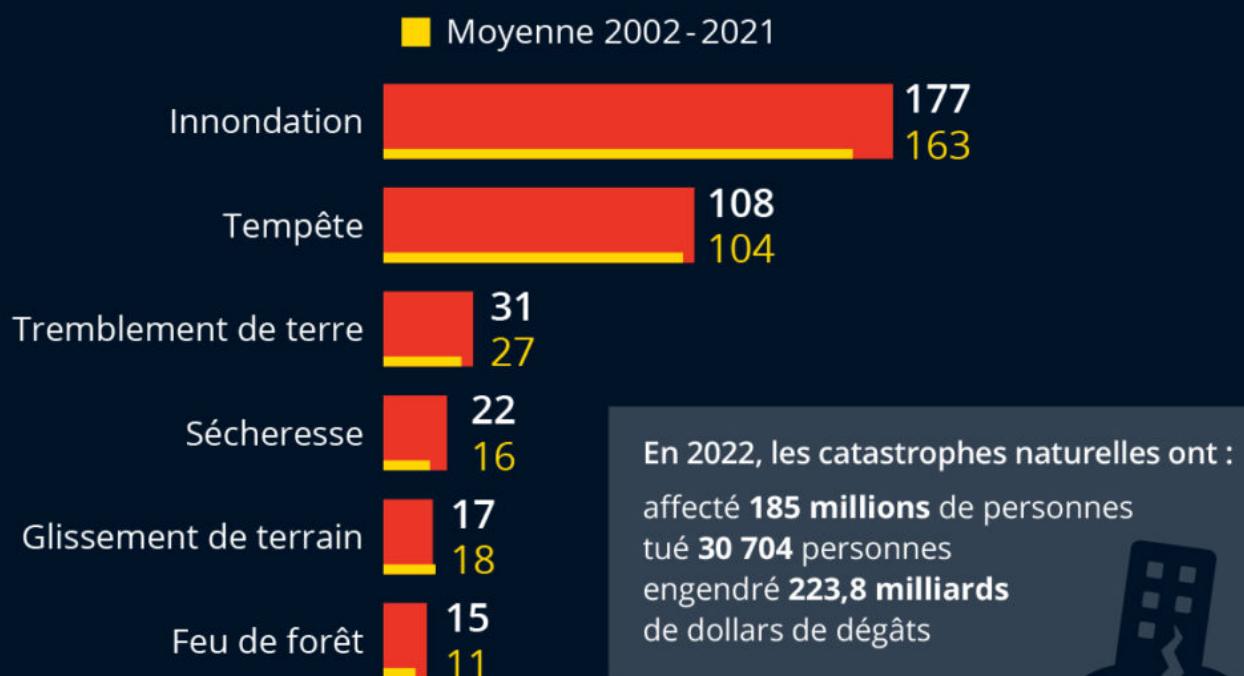
L'[Europe](#) n'est pas épargnée par ces catastrophes naturelles : l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Croatie et le Portugal ont également été touchés par de sévères incendies cette année. Et, comme le montre notre infographie, ces phénomènes semblent être en hausse, ce qui pourrait en partie être dû aux conditions propices créées par les conséquences du [réchauffement climatique](#).

En 2022, seul le nombre de glissements de terrain était inférieur à la moyenne des années 2002 - 2021. Les inondations, les tempêtes, les tremblements de terre, les [phénomènes de sécheresse](#) et les feux de forêt étaient tous en progression. Sur cette même année, il est estimé que 30.704 personnes sont décédées à cause de catastrophes naturelles.

Ecrit par le 4 février 2026

Vers une intensification des catastrophes naturelles ?

Nombre et type de catastrophes naturelles survenues en 2022, comparé à la moyenne des années 2002-2021 *



* dans le monde

Sources : Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, recherches Statista



statista 

Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

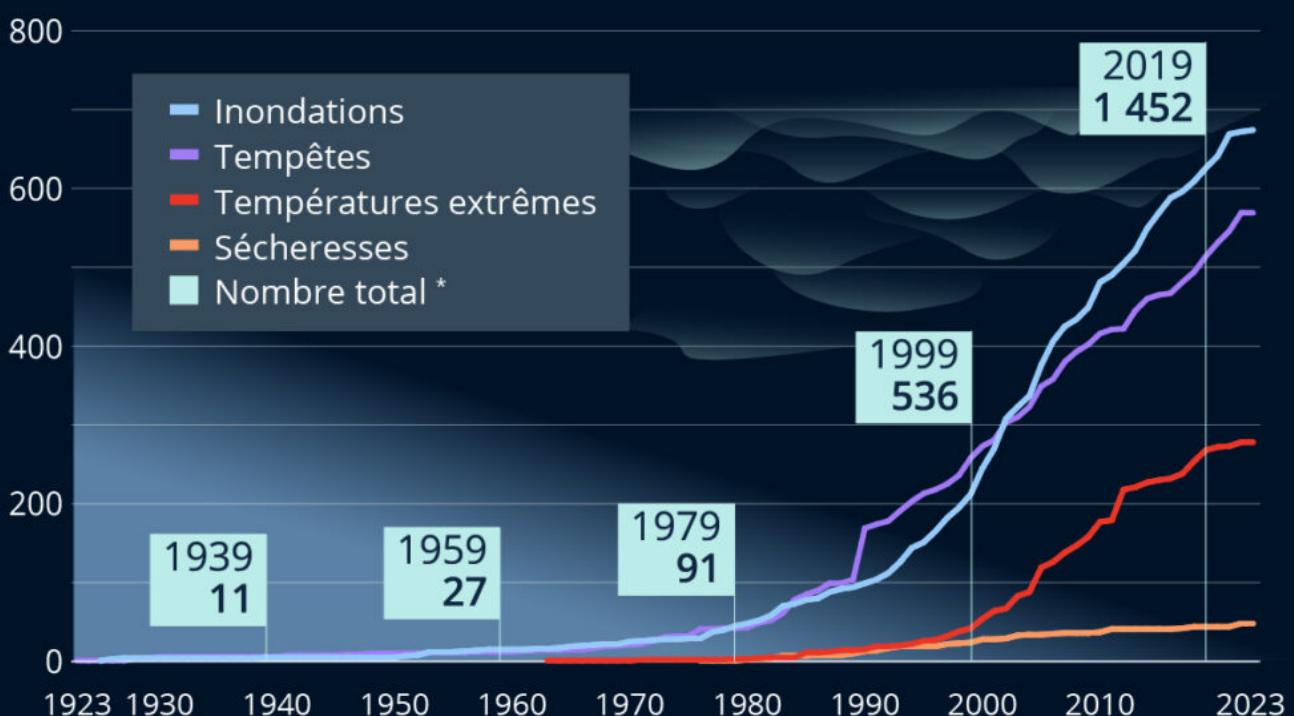
Valentine Fourreau, Statista.

Ecrit par le 4 février 2026

De plus en plus de tempêtes et d'inondations au 21e siècle

De plus en plus de tempêtes et d'inondations au 21e siècle

Nombre de catastrophes naturelles/d'événements météorologiques extrêmes en Europe depuis 1923, par type



En date du 14 juin 2023. * Nombre total de catastrophes sélectionnées.

Source : The International Disasters Database (EM-DAT)



statista

Les effets du changement climatique ne se font plus seulement sentir dans les régions particulièrement vulnérables du globe, comme les zones arides du continent africain, l'Asie du Sud-Est ou les îles des Caraïbes - l'Europe est également confrontée à une hausse des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, comme le montre le graphique ci-dessus basé sur le [suivi](#) de la base de données internationales sur les catastrophes (EM-DAT).

Ecrit par le 4 février 2026

Plus de 1.500 événements météo tels que des sécheresses, inondations, températures extrêmes et tempêtes se sont produits dans toute l'Europe entre 1923 et juin 2023, dont les deux tiers au cours du 21e siècle seulement. Bien que la base de données intègre également des catastrophes naturelles qui ne sont pas en corrélation avec le changement climatique, cette accumulation d'événements au cours des 20 dernières années souligne le rôle majeur du réchauffement dans cette évolution. Les inondations (674 événements recensés) et les tempêtes (569) constituent la plus grande part des catastrophes naturelles enregistrées, les températures extrêmement élevées ou basses (278) occupent la troisième place, tandis que le nombre de sécheresses (48) est comparativement plus faible.

Claire Villiers, Statista.

Les sirènes d'alerte vont à nouveau retentir à Sorgues

Ecrit par le 4 février 2026



Chaque premier mercredi du mois à midi, les essais de sirènes du réseau national d'alerte vont reprendre à Sorgues. L'objectif est de vérifier le bon fonctionnement du système et de sensibiliser la population afin qu'elle reconnaissse le signal en cas d'une éventuelle situation de crise, comme une catastrophe naturelle ou un accident industriel.

Que faire dans le cas d'une vraie alerte ?

Lorsque les sirènes d'alerte retentissent en dehors du test mensuel, il faut : se mettre à l'abri dans un bâtiment, s'informer en privilégiant l'information des antennes de Radio France, France Bleu, ou du réseau France Télévisions.

En cas de confinement, il faut : arrêter la climatisation, le chauffage et la ventilation, boucher toutes les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) pour se protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère, ne pas aller chercher les enfants à l'école ou à la crèche, évacuer seulement si les autorités en donnent l'ordre, ne pas rester dans un véhicule, ni près des fenêtres, ne pas prendre l'ascenseur, et éviter de téléphoner pour ne pas saturer le réseau.

V.A.